

# Le logement : priorité de tout le Mouvement Ouvrier Chrétien



**Jacques Debatty,**

secrétaire fédéral adjoint CSC Bruxelles-Halle-Vilvoorde. [Jacques.debatty@acv-csc.be](mailto:Jacques.debatty@acv-csc.be)

Les 12 et 13 avril 2006, à Charleroi, se tenait la semaine sociale du M.O.C. Elle s'intitulait « TOIT QUI (ne) VINT (pas) A MA RENCONTRE » et était donc consacrée au problème du logement et à la recherche des meilleurs moyens de mobilisations. Nous vous proposons l'un des moments forts de ces journées de réflexions, la conclusion de Thierry Jacques, président du M.O.C. C'est l'occasion pour le mouvement de s'exprimer sur les sujets politiques qui sont d'actualité ou dont le mouvement souhaite qu'ils le deviennent... Le logement est un thème vital pour des centaines de milliers de personnes, un thème d'actualité pour les Bruxellois.

## Le logement ; une priorité de la CSC de Bruxelles.

Pourquoi le logement figure-t-il dans nos priorités d'actions? A quoi bon négocier des augmentations de salaires si, dans le même temps, le loyer augmente aussi vite que les augmentations obtenues, voire plus... A quoi bon effectuer un travail syndical important dans les entreprises, associations et services publics pour s'assurer de bonnes conditions de travail en terme de stress, de santé, de sécurité, d'hygiène, si le logement est dans un état pitoyable? De plus, le problème du logement est un enjeu crucial dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté. Il concerne au premier chef la CSC de Bruxelles, région où le prix des loyers ne cesse de grimper.

Comment se fait-il donc que rien ne semble bouger ou insuffisamment vite ou avec insuffisamment d'effets? Quelles sont les propositions de politiques qui permettraient d'en sortir enfin? Quelles marges de manœuvres existent pour le mouvement social? Comment gagner en efficacité dans le combat contre cet inadmissible déni de droit? Voilà les sujets sur lesquels le Mouvement ouvrier chrétien voulait s'interroger pendant ces deux journées de réflexion.

## Les conclusions de Thierry Jacques,

Le discours de clôture de la semaine sociale du M.O.C. est l'occasion pour le Président du mouvement de relater l'actualité politique, les enjeux actuels et à venir. Citons ici deux extraits qui relatent le thème de cette semaine sociale et l'actualité des sans papiers.

### Sur le logement

« Nous devons dire et redire avec la plus grande fermeté que le droit au logement est un droit fondamental de l'être humain, et que la situation actuelle de notre pays, où ce droit n'est pas respecté pour un nombre croissant de nos concitoyens est absolument insupportable : il est de la responsabilité des politiques de prendre les mesures décisives qui doivent changer cette situation, et cela revêt un caractère d'urgence. Nous avons bien vu tout au long de ces deux journées que le logement est une question centrale du développement durable, car il est au carrefour du social, de l'économique et de l'environnemental.

Il est un **enjeu démocratique** d'égalité sociale : alors qu'il est un droit fondamental de l'être humain reconnu dans notre constitution, les intervenants ont bien montré que la part des frais de logement

dans le budget des ménages est en croissance forte (et proportionnellement plus pour les ménages les moins favorisés), et que cela conduit à une exclusion et une ségrégation des catégories les plus fragilisées de la population.

Il est aussi un **enjeu économique**, car c'est un secteur porteur de très nombreux emplois, actuels et potentiels si les choix politiques sont faits en matière de fiscalité, notamment pour encourager la réhabilitation et le développement du parc immobilier. Je pense par exemple à quelque chose qu'a évoqué ce matin Josette Neunez : comment assurer l'entretien des logements occupés par des personnes âgées propriétaires, qui ne savent plus faire face elles-mêmes aux petits travaux devenus nécessaires et ne trouvent pas une réponse financièrement supportable pour elles du côté des professionnels?

Il y a enfin un **impact environnemental** extrêmement important, puisqu'il comprend des questions d'aménagement du territoire, de mobilité, d'économies d'énergie.

Ces derniers mois, les déclarations à cet égard se sont multipliées, et cette question semble être devenue une priorité de toutes les familles politiques. La Ministre de la Justice a lancé son projet d'un blo-

cage des loyers, mais on aimerait en savoir plus. Puis le Ministre des Finances a réagi en annonçant lui aussi ses petites idées, fiscales bien entendu, mais on a bien entendu hier Christian Valenduc nous expliquer qu'il n'était pas toujours bon de faire jouer tous les rôles à l'impôt. Bref, derrière les expressions publiques, il est impératif que les décisions et les actes concrets suivent. Car la difficulté de logement est à la fois une cause et une conséquence de la pauvreté et de la misère sociale : les familles fragilisées du monde populaire sont évidemment les principales victimes du problème de logement, et l'absence de solution à ce problème, en les condamnant à des logements qui ne sont pas appropriés (exigus, vétustes, trop chers, mal situés, etc.) ne fait que les enfoncer davantage dans l'exclusion et la relégation sociale, entraînant l'impossibilité de trouver un emploi ou de suivre un parcours scolaire sans heurt, provoquant des problèmes de santé, brisant les liens familiaux et sociaux.

Nous avons bien vu durant ces deux jours que la demande sociale de logement exige une politique transversale et concertée, entre les différents niveaux de pouvoir politique : il s'agit aussi bien de politiques fiscales que de politiques sociales, du pouvoir d'achat et du prix des loyers, d'une action sur le prix de l'énergie, de l'eau, de l'électricité et d'une régulation du marché immobilier, etc. Or, le moins qu'on puisse dire, c'est que cette action « de concert » tient ces derniers temps plutôt de la cacophonie. Début mars, on apprenait dans le Soir que les groupes de travail censés préparer la Conférence interministérielle annoncée en juillet 2005 ne s'étaient, pour certains d'entre eux, pas encore réunis. Cela n'est pas admissible. Nous savons qu'un problème aussi important et complexe ne sera pas réglé en 6 mois : raison de plus pour ne pas tarder, et pour lancer au plus vite les chantiers. Des chantiers qui pour nous devraient être nombreux et importants. Durant ces deux jours, j'ai relevé par exemple :

- la mise en oeuvre d'une allocation-loyer, dont Nicolas Bernard nous a montré qu'elle pouvait être une réponse possible à une situation qui est une situation d'urgence, un programme massif de soutien à la réhabilitation, la rénovation, l'isolation du parc immobilier permettant de rencontrer l'état de vétusté, un mécanisme, par exemple via le fonds des communes, permettant de compenser financièrement l'effort fait par les communes qui accueillent des ménages à faible revenu et qui payent donc moins d'impôt

- une réforme de la fiscalité sur le modèle scandinave, qui permette de taxer les revenus locatifs réels nets, et qui applique un même taux d'imposition à tous les revenus de capitaux, mobiliers et immobiliers comme l'a suggéré Christian Valenduc

- et pourquoi pas, comme l'a évoqué Etienne Struyf, considérer que le droit au logement est un droit aussi vital que le droit à la sécurité sociale, ce qui devrait obliger le pouvoir public à refuser de confier aussi largement au marché privé la concrétisation de ce droit et à introduire de manière substantielle les régulations indispensables?

De telles décisions politiques montrent bien, et je rejoins totalement Fabrice Eeklaer lorsqu'il l'indiquait que, en matière de logement comme dans toute autre matière, il y a une politique de gauche et une politique de droite. Et que même s'il y a bien sûr débat et nuances au sein même des forces de gauche, c'est cela qui permet de comprendre que l'éparpillement des compétences sur le sujet et les oppositions idéologiques conduisent aujourd'hui à une absence de politique cohérente et volontariste en la matière. Toutefois, je voudrais aussi vous inviter (...) à considérer que ce problème ne peut être le seul problème des responsables politiques. Car c'est une question qui exige la mobilisation de la société toute entière, et nous avons

donc comme mouvement social notre propre part de responsabilité. Nous devons jouer notre rôle de militant pour l'égalité et la justice sociale dans le domaine du logement.

Je crois que les témoignages apportés durant ces deux jours ont bien montré que, pour mener à bien ce chantier, les formes d'engagement sont multiples et l'apport de chacun est indispensable. Saisissons les opportunités qui s'offrent à nous pour concrétiser les orientations suggérées par cette Semaine Sociale et en particulier, celle des prochaines élections communales. Exigeons en particulier de nos communes qu'elles prennent leur part de responsabilité en créant du logement public, et refusons que, pour éviter de déplaire à leur électorat, certaines d'entre elles renoncent à accueillir du logement social sur leur territoire et évitent ainsi d'attirer une population moins nantie; et puis, surtout, car c'est la responsabilité première d'un mouvement social, mobilisons-nous avec les familles et les citoyens à qui le droit à un logement décent est refusé et soyons leur porte-voix politique en amplifiant l'action des associations qui sont auprès d'eux. Je veux me faire ici le relais de l'appel lancé par Paul Trigalet (Solidarités Nouvelles), pour que nous aidions les locataires à devenir de véritables acteurs de leur droit au logement, des militants du droit au logement, comme ceux qui nous ont apporté leur témoignage et que je tiens une fois encore à remercier. Le 10 juin prochain, le MOC tiendra son congrès sur les élections communales, et nous présenterons à cette occasion un cahier revendicatif actualisé : il y aura, c'est certain, un volet important sur le logement et le rôle que les communes peuvent jouer à cet égard. »

(1) (texte complet disponible sur [www.moc.be](http://www.moc.be))

**A savoir...**

Il faut plus de logements sociaux

...

15 % de la population Belge, 1.5 millions de personnes survivent sous le seuil de pauvreté –l'équivalent de 772 euros, +/- 31.000 FB pour un isolé-. Pourtant, selon le plan d'action national d'inclusion sociale 2005-2006 seule 6.3 % de la population vit dans un logement social ou loué par un organisme public. Et si en région Bruxelloise on atteint 10.1 % de personnes résidant dans ces logements sociaux/publics, il demeure que l'écart avec la demande est intolérable. Les pays voisins font pourtant beaucoup mieux...

**Sur les sans-papiers**

« Ce qui est en train de se passer dans les églises est le résultat de l'incurie généralisée qui est le fait du cabinet des affaires intérieures depuis plusieurs années, en fait depuis l'opération de régularisation effectuée par le Gouvernement précédent. Tous ceux qui suivent de près la situation des sans-papiers et candidats réfugiés de ce pays l'avaient prévu : si rien n'était fait pour améliorer le fonctionnement de nos services, et pour les obliger à travailler dans des délais raisonnables, on assisterait à de nouveaux drames humains. Ce qui se produit aujourd'hui ne doit pas étonner le Gouvernement. Mais il est donc aussi responsable d'apporter une réponse démocratique, humaine et respectueuse de notre devoir d'asile.

Avec nos amis de l'ACW, nous avons pris une position commune : c'est important dans un pays où chaque problème prend une couleur communautaire, et où nous savons le profit électoral que le Vlaams Belang cherche à tirer de la situation en répandant ses idées nauséabondes et ses mensonges sur le compte de la détresse des sans-papiers. Il était important pour nous de marquer notre unité de Mouvement Ouvrier

face à un problème qui doit dépasser les tensions communautaires tout simplement parce que la détresse d'un sans-papier à Charleroi est évidemment la même que celle d'un sans-papier de Bruxelles ou d'Anvers, c'est-à-dire insupportable dans une démocratie.

Nous réclamons du Gouvernement fédéral qu'il mette en place un dispositif pour répondre à la situation qu'il a lui-même créée, puisque, si le nombre de candidats réfugiés a considérablement baissé ces dernières années, un grand nombre de ceux qui se sont présentés il y a 2, 3 ou 4 ans vivent aujourd'hui dans notre pays et sont toujours dans l'attente d'une réponse durable à leur situation. Pour nous, la solution est finalement assez simple et demande seulement un peu d'humanité et surtout de la volonté politique : confirmer et élargir les critères, clairs et objectifs, qui doivent permettre à ces personnes de vivre parmi nous (lorsqu'ils ont dépassé une certaine durée de procédure, une durée de séjour, leur parcours professionnel, scolaire, les liens sociaux et familiaux, etc.), et prévoir un mécanisme permanent selon lequel une instance habilitée aura la mission de régulariser leur situation en fonction de ces critères.

Il ne s'agit donc ni d'une régularisation « massive » comme le disent à tort certains partis politiques afin d'effrayer la population, ni d'un irresponsable appel à accueillir aveuglément tous les flux migratoires qui convergeraient vers notre pays : il s'agit tout simplement de notre devoir d'hospitalité et d'asile, de respect de la dignité des êtres humains, et des règles internationales auxquelles notre pays a souscrit. »